



CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS
LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

Énoncé de position de la FCSII
17 avril 2020

La nécessité d'être transparent par rapport aux EPI pour protéger les travailleurs de la santé

La Commission sur le SRAS – créée par la province de l'Ontario à la suite de l'écllosion du SRAS en 2003 – a recommandé une approche préventive lors de pandémies : notamment, reconnaître que, lorsqu'on identifie une nouvelle maladie infectieuse, il y a incertitude par rapport au mode de transmission et, par conséquent, les travailleurs de la santé doivent porter le masque qui offre le plus de protection possible.

En 2006, le gouvernement fédéral a rédigé un rapport sur la préparation en cas de pandémie d'influenza, dans lequel il prévoit un scénario très similaire à celui que nous vivons présentement, et a recommandé d'accumuler des stocks d'EPI.

Or, tel que l'a maintenant confirmé le gouvernement fédéral, les stocks canadiens sont insuffisants pour répondre à la demande. De plus, il y manque de transparence, et la communication avec les principaux représentants des travailleurs de la santé de première ligne – leurs syndicats – fait malheureusement défaut.

Par conséquent, les travailleurs de la santé du Canada sont en danger car on ne leur fournit pas les EPI nécessaires et pertinents ou on leur demande de conserver et de réutiliser les EPI, ce qui pourrait mettre leur santé et leur sécurité à risque. Ainsi, ils mettent à risque la santé de leurs patients et de leur propre famille.

Aux ministres de la Santé et aux employeurs du secteur de la santé, nous disons : la responsabilité de protéger les travailleurs de la santé vous revient.

En qualité de syndicats infirmiers, nous avons demandé, à répétition, aux gouvernements de déterminer l'offre et la demande d'EPI afin que nous puissions collaborer avec les gouvernements et les autorités sanitaires pour mettre en œuvre des stratégies visant à réduire l'exposition à tout risque. Cela se ferait dans tout autre milieu de travail présentant des risques.

Pour collaborer avec les gouvernements et les employeurs du secteur de la santé afin de protéger notre main-d'œuvre en santé, il faut que la communication avec les syndicats infirmiers soit claire et directe. Pour protéger nos syndicats infirmiers membres, il faut davantage de transparence. Cela signifie des informations précises et détaillées par rapport aux réserves actuelles d'EPI (masques chirurgicaux, respirateurs N95, écrans faciaux, blouses, appareils de protection respiratoire à épurateur d'air motorisé (APR), et ventilateurs), et par rapport aux efforts déployés pour augmenter les stocks. Nous devons aussi savoir comment les stocks sont distribués et, finalement, quelles sont les prévisions fondées et précises par rapport à la longévité des stocks d'EPI.